



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 7 MARS 2022, À 17 h 45, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Sébastien Langlois	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
Mme	Carole Deschênes	Mairesse suppléante
M.	Alain Chouinard	Conseiller
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

SONT ABSENTS :

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Serge Deschênes	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a autorisé les municipalités à tenir les séances par tout moyen technologique. Une telle séance doit être rendue publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations. Cette séance a donc lieu par vidéoconférence vu les mesures sanitaires présentement en vigueur et celle-ci sera disponible le lendemain sur le site Internet de la Ville au www.ville.baie-comeau.qc.ca.

La mairesse suppléante, madame Carole Deschênes, constatant quorum, ouvre la séance à 17 h 50.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
28 FÉVRIER 2022**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2022, à 18 h 15, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2022, à 18 h 15, par vidéoconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2022-74

Rés. 2022-75



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. NOMINATION AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES - CONTREMAÎTRE

Rés. 2022-76

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : le conseiller Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2022-16 afin de procéder à la nomination de monsieur Érik Caron Proulx au poste de contremaître au Service des travaux publics et services techniques, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et de toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse suppléante invite les membres du conseil à poser des questions.

6. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2022-77

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse
Appuyée par : le conseiller Marc Rainville

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 17 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CAROLE DESCHÈNES
MAIRESSE SUPPLÉANTE

ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE